EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES CONCERNANT LE BON USAGE DES HUMIDIFICATEURS

Esther ROLLAND, Laurent THIRIET, Daniel BENSIMON
Pôle médico-technique -- C.H. de SEDAN

Pôle médico technique
CH de Sedan

EURO PHARMAT

Octobre 2011

Introduction

Le COMEDIMS a diffusé en 2006 un protocole de bon usage des humidificateurs d'oxygène afin de rationaliser leur utilisation. Malgré le déploiement de cet outil, les consommations de ce dispositif médical n'ont pas diminué alors que les volumes de fluides médicaux utilisés restaient stables.

Méthodologie

- ❖ Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) selon la méthode de l'audit de pratique
- ❖ Questionnaire concernant la mise en place du dispositif envoyé au personnel soignant

80 observations réalisées entre mai et juin 2011
87 questionnaires renseignés

Résultats - Discussion

Résultats des observations

	OUI	NON	RENSEIGNEMENT INDISPONIBLE
L'oxygénothérapie fait-elle l'objet d'une prescription médicale ?	70 (87,5 %)	10 (12,5 %)	
Pose d'un humidificateur à l'initiation du traitement	50 (62,5 %)	16 (20 %)	14 (17,5 %)
Présence d'un humidificateur d'oxygène à la date de l'observation	60 (75 %)	20 (25 %)	
La date de pose est mentionnée	26 (43,4 %)	34 (56,6 %)	
Le dispositif est en place depuis moins de 5 jours	37 (61,6 %)	15 (25 %)	8 (13,4 %)
L'humidificateur a t-il été changé après 5 jours de pose	5 (8,4 %)	9 (15 %)	46 (76,6 %)
Le niveau d'eau est supérieur à la limite inférieure	53 (88,3 %)	6 (10 %)	1 (1,7 %)
Le dispositif de nébulisation est raccordé à l'humidificateur	1 (1,7 %)	59 (98,3 %)	

	≤ 3 LITRES/MIN	> 3 LITRES/MIN	RENSEIGNEMENT INDISPONIBLE
Posologie initiale	60 (75 %)	18 (22,5 %)	2 (2,5 %)
Posologie prescrite à la date de l'observation	68 (85 %)	12 (15 %)	

54 % des observations sont non conformes selon les recommandations (mise en place d'un humidificateur pour un débit supérieur à 3 litres par minute)

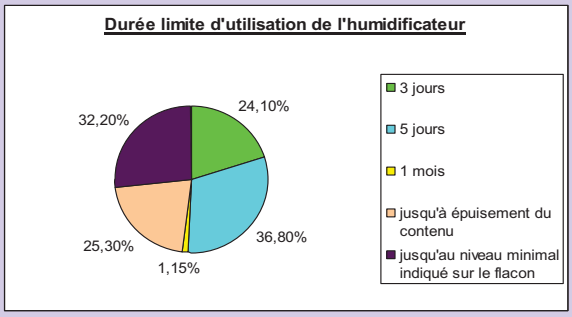

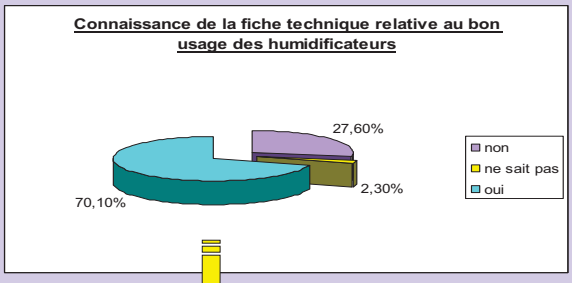

Seulement 4,9 % des agents interrogés situent précisément le lieu de rangement

Une friction avec une solution hydro-alcoolique est réalisée dans 94,2 % des cas avant la pose, 71,2 % après la pose. Pour 80 % du personnel soignant, la date de pose est inscrite systématiquement, ce qui est en contradiction par rapport aux observations.

Conclusion

Cette EPP met en évidence plusieurs points critiques : méconnaissance de la fiche technique, mise en place de l'humidificateur quel que soit le débit prescrit, absence de la date de pose, durée d'utilisation non harmonisée. Les axes d'amélioration identifiés sont : ❶ formation du personnel soignant au bon usage des humidificateurs par les membres du groupe de l'EPP ❷ mise en place de modalités efficaces de diffusion des documents émis par le COMEDIMS.